

## SEL CANTINE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Les inscriptions pour l'année scolaire 2009-2010 sont prises au Service Enfance et Loisirs, 66 rue C. Beugnet, les :

**mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 août 2009**  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour inscrire votre enfant, vous devrez vous munir des pièces suivantes :

- une attestation de l'employeur du père et de la mère
- une attestation d'assurance « responsabilité civile »
- l'attestation « Aides aux temps libres - 2009 » de la CAF
- le carnet de santé
- le numéro de sécurité sociale

## ÉVÉNEMENT DUCASSE DU 15 AOÛT



Un événement populaire qui fêtera cette année ses 82 ans

Comme chaque année depuis 1927, l'Avant-Garde de Grenay (AGG) vous invite à participer à la ducasse des cités 5 et 11, qui se déroulera du samedi 8 au lundi 17 août.

**jeudi 13 août**  
match des Anciens à 19h

**vendredi 14 août**  
frites moules à 19h  
à la salle Bigotte

**samedi 15 août**  
tournoi des Seniors à 14h30

**dimanche 16 août**  
marché aux puces de 10h à 20h  
boulevard de l'Eglise St Louis  
finale du tournoi des Seniors à 14h30

**lundi 10 août**  
concours de belote à 15h

**lundi 17 août**  
demi-tarif manèges  
feu d'artifice à 23h

**mardi 11 août**  
concours de boules à 15h

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au **03 21 72 96 39**.

**mercredi 12 août**  
feu d'artifice à 23h

## VOTRE AGENDA

### MARCHÉS AUX PUCES

- organisé par le C.S.L. section basket le samedi 5 septembre de 9h à 18h, bd de la Plaine - 5€ les 5 mètres - réservations à la salle Bigotte de 17h à 19h le mercredi 5 août, vendredi 7 août et mardi 11 août ou par courrier à Michel Fombelle 2, rue de Touraine à Grenay - rens. au **03 21 29 75 07** ou **06 05 23 94 65**.
- organisé par le C.S.L. section tennis de table avec le soutien du billard club le samedi 19 septembre de 8h à 18h boulevard St Louis et boulevard de la Plaine - 4€ les 4 mètres - réservations jusqu'au 10 septembre les lundis et jeudis de 18h à 20h à la salle Fasquel - rens. au **06 98 27 86 49** ou **03 61 37 98 46**.

**CROISIÈRE** - la commission « personnes âgées » organise avec l'association « Mieux vivre à Grenay », un déjeuner croisière le jeudi 17 septembre 2009. Réservé aux plus de 50 ans retraités - prix de la croisière : 36 € hors transport pris en charge par la ville - inscriptions encore possibles auprès de Christelle Lelieux au **03 21 29 12 40** dès le lundi 27 juillet - places limitées - ramassage dès 7h dans différents secteurs de la ville - pour tous problèmes de date, n'hésitez pas à contacter les responsables.

**RECENSEMENT MILITAIRE** - les jeunes garçons et filles né-e-s en juillet, août et septembre 1993 sont invité-e-s à se présenter en mairie muni-e-s de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents IMPÉRATIVEMENT avant fin septembre 2009 - avoir 16 ans révolus pour se présenter.

## VOS INFOS DIVERSES

**ASSISTANTES SOCIALES** - des permanences auront lieu à l'annexe de la mairie, rue Degréaux - Mlle Delfly recevra les mardis 4, 11, 18 et 25 août - Mme Benallal recevra le mardi 4 août - rens. au **03 21 45 67 45**.

**ERRATUM** - dans le numéro 324 de juin 2009 page 2, il fallait lire "PASCAL A VOTRE SERVICE" et non "PASCALE A VOTRE SERVICE".

**BOURSE** - la communauté de Lens-Liévin a décidé de verser une bourse à destination des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle (master 2 et doctorat) pour l'année universitaire 2009-2010. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le **03 21 79 07 21**.

bouclage du prochain Regard le vendredi 21 août



# Regard

Regard sur **GRENA Y**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 328 - AOÛT 2009

## EDITO

### ELLE M'A DIT QU'ELLE VOULAIT DÉJEUNER EN PAIX

*J'abandonne sur une chaise le journal du matin ...*

Nous sommes déjà début août et la ducasse du 15 août sera inaugurée samedi 8 ! En cette période à l'actualité moins chargée, où le sport domine entre le tour de France, les championnats du monde de natation et d'athlétisme et la reprise de la ligue !

*Les nouvelles sont mauvaises d'où qu'elles viennent ...*

Il est temps pour beaucoup de profiter de vacances bien méritées après une année économique, sociale et politique difficile et chargée. Tout le monde est fatigué, même notre président de la République. Comme le chantait son grand ami Henri Salvador : «le travail c'est la santé, rien faire c'est la conserver» !

*J'attends qu'elle se réveille et qu'elle se lève enfin ...*

A Grenay les choses ne vont pas si mal, les travaux se poursuivent. Le centre aéré a été un franc succès même si un enfant a été victime de la méningite. Tout le monde s'est mobilisé : animateurs, services techniques, DRASS, le docteur Sagot, la pharmacie Talarczyk. Tout le monde a été sérieux, efficace, professionnel et je tenais à les remercier publiquement. Les

jeunes du CAJ nous ont éblouis avec leur film-réponse à Dany Boon. Quelques vandales martyrisent un candélabre de la place Daniel Breton : jalousie ? ; il est vrai qu'eux ne sont pas des lumières !

*Le souffle sur les braises pour qu'elles prennent ...*

Pourtant la crise se poursuit ou du moins le grand patronat continue à faire payer les salariés : fermetures, licenciements, désespoir ! Le gouvernement et le parlement légifèrent toujours plus dans l'antisocial avec la banalisation du travail le dimanche sans supplément de salaire !

*Cette fois je ne lui annoncerai pas ...*

Ils ont porté un autre mauvais coup avant leurs vacances : la loi sur la mobilité dans la Fonction Publique ; depuis 1946 et le statut des fonctionnaires obtenu par Maurice Thorez et le PCF c'est le 1<sup>er</sup> texte qui prévoit explicitement le **licenciement des fonctionnaires** : en cas de perte de poste trois refus d'une nouvelle affectation et c'est la porte ! Prétendre lutter contre le chômage et organiser les licenciements : **quelle hypocrisie !**

*La dernière hécatombe ...*

Suite à la marche des Sans Papiers en juin, j'avais écrit au Préfet, ce



d'alors, un certain Nicolas S. mais les situations demeurent et s'aggravent et Eric Besson menace de raser ces installations.

*Elle m'a dit qu'elle voulait si je le permettais ...*

Tout près de chez nous il y a une aire de transit où vivent une trentaine de Viet Namien. **Fraternité migrants** est une association informelle qui s'occupe à les aider : vêtements, nourriture, soins, matériels divers et rassemblements tous les derniers vendredis du mois de 17h30 à 19h devant la gare de Lens pour un cercle de silence. **Le prochain cercle de silence aura lieu le vendredi 31 juillet.**

Mieux vivre à Grenay apporte déjà une aide en vêtements. Des conseillers municipaux et moi-même sommes allés les voir et les transporter pour se doucher. Je suis sûr qu'ensemble nous pouvons faire mieux pour eux que de :

*Déjeuner en paix, déjeuner en paix !*

**Le Maire,**  
**Christian CHAMPIRE**

Pour contacter Fraternité migrants : [fraternite-migrants@free.fr](mailto:fraternite-migrants@free.fr) et merci à Stéphane Eicher.

# FÊTE

## KERMESSE DE L'APEI

Les responsables et les résidents du foyer de vie « les Glycines » de l'APEI de Lens et des environs ont organisé leur kermesse annuelle.

Mis en place autour du thème du cirque, l'événement a rassemblé de nombreuses personnes dont des usagers d'autres structures ainsi que la quarantaine de résidents. Tous ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Fête familiale aux airs de "journée portes ouvertes", la manifestation a été

l'occasion de découvrir les nombreux stands et les différentes animations. Entre autres maquillage, promenade à dos d'âne, pêche à la ligne, magicien sculpteur de ballons, sosie de Johnny Hallyday...

De nombreux invités ont participé à la fête, parmi lesquels les familles des personnes handicapées ainsi que les élus dont notamment le maire Christian Champiré.



une après-midi sous le signe de la convivialité

### COFHYS : INAUGURATION DU NOUVEAU SITE



Société de conseils et de formation créée en 2004, Cofhys a inauguré un nouveau site dans l'un des bâtiments exploités auparavant par Inergy.

Installée à Grenay depuis mars 2009 dans une structure de 400 m<sup>2</sup>, elle emploie huit

formateurs à temps complet et quelques vacataires. La société met en place notamment la formation de cariste et axe son intervention sur l'hygiène, la sécurité et la prévention. 11 hectares ont été réservés pour la formation sur engins de travaux publics (CACES).

Présent lors de l'inauguration, le maire Christian Champiré s'est félicité d'accueillir au sein de la ville une société en plein essor contribuant à la renaissance d'un potentiel économique sur l'ancien site industriel d'Inergy et de Mann Hummel.

# TRAVAUX

## LA VILLE EN CHANTIERS

L'été n'est pas pour tous synonyme de repos. C'est aussi le moment choisi pour entreprendre ou achever de grands travaux. Voici quelques exemples dans votre commune.



Le chantier-école, composé de 10 jeunes et d'un animateur, œuvre actuellement à la rénovation extérieure du foyer Damiens, avec le piquetage et le

sablage de la façade. Il pourrait participer aussi aux travaux prévus à l'intérieur (carrelage, décoration, changement des menuiseries).

Concernant le local des Boules d'or, les travaux de gros œuvre sont achevés. L'ossature bois a été posée et le bâtiment est désormais hors d'eau. Le second œuvre - plâtrerie, décoration... - sera pris en charge par les services techniques. Le chantier-école interviendra pour les travaux extérieurs du bâtiment : sablage, rejointoiement de la 2ème maison, pavage de l'accès, pose de clôture. Ces ouvriers participeront de plus au creusement d'un puits canadien, dispositif de ventilation naturelle permettant une diminution des dépenses énergétiques.

Un autre chantier est en cours boulevard des Flandres où la Communauté



Lens-Liévin construit un château d'eau d'une capacité de 4000m<sup>3</sup>. Ce bâtiment récupérera les eaux de la Lys pour le versant Lens-Liévin et sa création entrainera la disparition du château d'eau situé rue de Gascogne à Loos-en-Cohelle.

Enfin, les ouvriers des services techniques profitent de cette période de congés pour réaliser tous les travaux d'entretien dans les écoles.

# SANTÉ

## LA CANICULE ET NOUS



En cas de forte chaleur, les personnes âgées transpirent peu, et leur corps a des difficultés à se maintenir à 37°C. Elles risquent l'hyperthermie - ou "coup de chaleur". Chez les enfants et les adultes, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Le risque est la déshydratation.

Afin de pallier à ces risques, voici quelques conseils donnés par le ministère de la Santé.

### Pour les personnes âgées

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain etc...).

Je bois environ 1,5 l d'eau par jour.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

### Pour les enfants et les adultes

Je bois beaucoup d'eau.

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire ou contacter le CCAS, au 03 21 29 09 95. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Pour tout renseignement, vous pouvez composer le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consulter le site [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

# NTIC

## FORMATIONS DU CYBER-CENTRE

Le cyber-centre de Grenay organise, tout au long de l'année, des formations aux nouvelles technologies accessibles à tous, débutants ou non.

### Comment graver ses données sur CD ou DVD ?

22 et 23 octobre  
tarif normal (TN) : 3€  
tarif réduit (TR)\* : 2€

### Initiation à l'informatique

Découverte et prise en main d'un PC.  
8 et 9 septembre ; 6 et 7 octobre ;  
1 et 2 décembre

### Organiser et ranger ses documents

Qu'est ce qu'un dossier, un fichier, une arborescence ? Création, suppression de dossiers, récupération de fichiers perdus.  
22 et 23 septembre ; 20 et 21 octobre ; 15 et 16 décembre (TN : 6€ / TR\* : 4€)

### Initiation à la création d'affiches

Découvrir les possibilités du logiciel, importer des textes, des images, des objets. Réaliser des affiches, des cartes de visite  
du 24 au 28 novembre  
(TN : 9€)

### Initiation internet et messagerie électronique

Comment faire une recherche sur Internet ? Comment envoyer des mails ? Comment reconnaître un message frauduleux ?

Comment se protéger des virus ?

15 et 16 septembre ; 13 et 14 octobre ;  
8 et 9 décembre (TN : 6€ / TR\* : 4€)

### Initiation MSN

Installation et configuration du logiciel.

Découverte du chat MSN

10 décembre (TN : 3€ / TR\* : 2€)

### Initiation à la photo numérique et à la retouche d'image

Découvrir la photo numérique et les caractéristiques de l'appareil, transférer les photos sur l'ordinateur, les classer, utiliser les outils (diaporama, impression, gravure, envoi par e-mail)

5 et 6 novembre (TN : 3€ / TR\* : 2€)

### Initiation au traitement de texte

Présentation et mise en page d'un document. Notions de couper, copier, coller  
du 17 au 21 novembre (TN : 9€ / TR\* : 6€)

Découverte de l'e-administration  
29 et 30 septembre (TN : 3€ / TR\* : 2€)



De nouvelles sessions seront organisées à partir de janvier 2010. Vous pourrez de plus bénéficier des formations suivantes : initiation au tableur, perfectionnement au traitement de texte, initiation et perfectionnement à la vidéo, initiation au diaporama.

### Modalités d'inscription

Pour pouvoir suivre une formation, il faut être inscrit au cyber-centre. Le tarif de l'abonnement annuel est fixé à 15,00€ (tarif réduit\* : 7,50€). Vous pouvez ensuite choisir la (ou les) formation(s) qui vous intéressent(nt).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le cyber-centre au 03 21 45 69 99.

\*Ce tarif s'applique aux demandeurs d'emploi, retraités, bénéficiaires du RSA, aux étudiants et aux personnes en contrat aidé, sur présentation des pièces justificatives.